

6^{ème} rencontre du Club régional « Quartiers durables de Rhône-Alpes »
« Visite de projets urbains réalisés en Rhône-Alpes »

28 juin 2011

C O M P T E R E N D U

Objectif et déroulement de la journée

(présentation par S.Berkoune, Direction des Politiques territoriales, Marie-Odile Novelli, Vice-Présidente au logement, à la politique de la ville et aux solidarités et Emmanuel Boulanger de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération grenobloise).

S. Berkoune entame cette journée en remerciant les participants de leur présence à ce club organisé pour la première fois dans l'agglomération grenobloise. L'objectif de cette journée est de vous permettre de bénéficier du retour d'expériences d'élus et de techniciens à la fois sur le contenu des opérations et sur les modes de faire (participation des habitants, relation promoteurs-constructeurs,...).

Marie-Odile Novelli rappelle la pertinence de ce club pour accompagner les maîtres d'ouvrage lauréats de l'appel à projets régional et l'intérêt de visiter un panel d'opérations diversifié et une opération emblématique des écoquartiers actuels. Ces opérations déjà réalisées et qui ont vécu leur permettront de s'approprier les bonnes pratiques passées et de s'en inspirer pour réaliser les futurs quartiers durables.

Emmanuel Boulanger présente rapidement les différentes opérations qui seront visitées au cours de cette journée. La première visite sera consacrée à la ZAC centre d'Echirolles qui a créé une nouvelle centralité dans le sud de l'agglomération grenobloise grâce notamment à l'arrivée du tramway et à des équipements structurants.

En fin de matinée, les Résidences 2000 à Grenoble nous donneront un aperçu de ce que peut être une opération d'habitat intermédiaire réussie en terme de qualité d'habiter.

Le repas à Meylan sera l'occasion d'entamer des conversations avec Albert Rousseau, ancien adjoint à l'urbanisme de la ville, qui pilota l'opération d'aménagement du quartier des Béalières.

La visite du quartier des Béalières s'effectuera en présence de deux habitants du quartier qui ont participé à l'atelier public d'urbanisme créé lors de la réalisation de l'opération.

Enfin, la ZAC de la caserne de Bonne à Grenoble sera l'occasion pour les maîtres d'ouvrage de voir ou de revoir une opération exemplaire reconnue au niveau national. La présence de Philippe De Longevialle, adjoint à l'urbanisme à la ville de Grenoble, permettra aux participants de comprendre comment les expérimentations mises en place sur cette ZAC ont imprégné l'ensemble des nouveaux projets de la ville de Grenoble.

Vous pourrez retrouver toutes les informations relatives à cette rencontre ainsi que les supports de présentation dans la rubrique « Quartiers durables de Rhône-Alpes »
<http://territoires.rhonealpes.fr/>

Visite 1 : ZAC Centre à Echirolles (cf. dossier remis aux participants)

Monsieur Philippe Vic (directeur de l'urbanisme à la ville d'Echirolles) nous a présenté la démarche mise en place pour la création de ce quartier au début des années 90. Ce projet a été marqué par une phase de concertation de 3 ans avant le lancement d'une ZAC en 1993. Philippe Vic a également insisté sur la vision à long terme qui a permis à ce projet de se réaliser et ce malgré un contexte économique difficile à l'époque. Ce nouveau quartier a par ailleurs bénéficié de l'implantation d'un certain nombre d'équipements (cinéma, bowling, Lycée, école et gymnase) qui ont contribué à construire la centralité. La municipalité a aussi insisté pour imposer des espaces commerciaux en rez de chaussée et a réalisé des espaces publics de grande qualité.

Enfin, Philippe Vic a pointé quelques éléments d'amélioration à apporter à ce projet urbain notamment sur les stationnements et leur mutualisation possible.

Visite 2 : Résidences 2000, Grenoble (cf. dossier remis aux participants)

Ce quartier a été choisi pour sa qualité d'habiter. Cette opération bien qu'ancienne a particulièrement bien supporté le passage du temps. Ses larges terrasses intimisées par la végétation offrent un aperçu réussi de ce que peut être une opération d'habitat intermédiaire. Les voies intérieures de circulation sont apaisées bien que chaque petit immeuble possède des garages. Les places de stationnement sont enherbées et la majorité des appartements bénéficie d'une vue sur les massifs montagneux ou sur le parc public qui jouxte l'opération.

Cependant, cette opération très attractive n'est composée que de logements en accession privée. Les transactions représentent un micro marché de l'agglomération grenobloise.

Visite 3 : Les Béalières, Meylan (cf. dossier remis aux participants)

Albert Rousseau (ancien adjoint à l'urbanisme de Meylan), ainsi que deux habitants ayant participé à l'atelier public d'urbanisme (APU), nous font visiter le quartier qu'ils ont contribué à créer dans les années 80.

L'APU, structure indépendante réunissant habitants et acteurs du projet a été force de proposition et a complété le travail des concepteurs notamment pour la création d'une coulée verte et pour l'insertion du bâti dans son environnement.

Cette opération abrite des typologies d'habitat différentes liées entre elles par des allées accessibles à la fois aux piétons et aux voitures mais où ces dernières ne sont pas prioritaires.

Enfin, la concertation a également engendré des réalisations atypiques parmi lesquelles des opérations d'habitat autogéré et des salles communes mises à la disposition d'associations de quartier.

Visite 4 : Caserne de Bonne, Grenoble

Ce site a été choisi du fait de son exemplarité au niveau national et de son intensité urbaine. Philippe De Longevialle, adjoint à l'urbanisme de la ville de Grenoble, nous a présenté la démarche engagée par Grenoble et les retours d'expériences qui ont imprégné les autres opérations d'aménagement de la ville. Les points forts de cette opération sont la qualité environnementale du bâti et la réalisation d'espaces publics attractifs attenants à un centre commercial « nouvelle génération ». <http://www.debonne-grenoble.fr>

Fin de la journée et retour à la Gare de Grenoble:

S. Berkoune remercie à nouveau tous les participants de s'être déplacés pour effectuer ces différentes visites qui, elle l'espère, leur auront apporté une vision concrète de projets d'aménagement durable. Ces opérations, références locales et nationale, devaient nous permettre d'illustrer certains aspects importants (création d'une centralité, opération d'habitat intermédiaire réussie, qualité environnementale du bâti, espaces publics de qualité, « ville-nature ») et donner envie aux maîtres d'ouvrage de perfectionner leurs projets respectifs pour qu'ils répondent aux objectifs des Quartiers Durables en Rhône-Alpes.

Rhône-Alpes Région

la Citoyenne

Direction des Politiques Territoriales - Service Foncier - Aménagement

CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES

1 esplanade François Mitterrand - CS 20033- 69269 Lyon Cedex 2

Téléphone 04 26 73 46 67 / Télécopie 04 26 73 47 84

courriel : dptipct@rhonealpes.fr